

État de situation : dégradation de la qualité de l'air

La Sarre, le 13 juin 2023 – La MRC Abitibi-Ouest souhaite informer la population concernant la qualité de l'air ce matin sur l'ensemble du territoire. La présence de smog et l'odeur de fumée ne sont pas inquiétantes, mais les citoyens sont appelés à prendre les mesures de prévention pour limiter les risques pour leur santé.

Le couvert de fumée qui flotte ce matin sur l'Abitibi-Ouest s'explique en partie par un système d'inversion entre les masses d'air froid et d'air chaud, ainsi que le feu en Ontario au nord-ouest du territoire qui a pris de la vigueur hier.

« Je tiens à rassurer les citoyens : cette situation ne compromet pas, à l'heure actuelle, la réintégration des populations de Saint-Lambert et de Normétal. Cependant, nous invitons tous les citoyens à prendre les mesures nécessaires pour se protéger, notamment en limitant ou en reportant leurs activités à l'extérieur », explique Normand Lagrange, directeur général de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Les personnes vulnérables ou les travailleurs extérieurs seulement peuvent se procurer des masques gratuitement à leur municipalité respective.

« Il n'y a pas de danger imminent pour le moment, mais les autorités et la Santé publique surveillent la situation de près. Le soleil ou encore la pluie pourraient grandement améliorer la qualité de l'air », précise M. Lagrange.

À propos de la MRC d'Abitibi-Ouest

La MRC d'Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49^e parallèle et à l'ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 629 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l'aménagement et du développement de son territoire.

-30-

Source :

Denis Beauregard
Conseiller en communication
MRC d'Abitibi-Ouest
dbeauregard@mrcao.qc.ca
819-339-5671 poste 240